

Michel Barnier crée les garde-fous de la finance européenne

Avant le résultat du test de résistance des banques, le commissaire européen chargé du secteur financier a dévoilé un plan de régulation musclé. Si le volet prévention est validé, le volet répression doit encore convaincre.

Le commissaire européen Michel Barnier est serein. Les résultats mitigés du G20 de Toronto et le fait que seule l'Union européenne s'y soit déclarée prête à imposer aux banques de cotiser à un fonds de sauvetage en cas de faillite de l'une d'elles ne l'affectent pas plus que cela : « On voit les Américains sur le point de mettre en œuvre des mesures de régulation financière et les Européens attachés à un agenda très ambitieux. Il faut aller au bout de ce qui a été décidé, pour que les banques européennes et mondiales soient plus solides. »

Plusieurs signaux confortent celui qui, à Bruxelles, est en charge du Marché intérieur et des Services financiers. Présentée le 2 juin, sa « Feuille de route de l'Europe pour

La mise en place d'organismes superviseurs du secteur financier au niveau européen et dans chaque Etat membre est acquise.

tenir ses engagements du G20 » a reçu l'aval des Vingt-Sept et le volet « prévention » de cet agenda, le plus important à ses yeux, est en bonne voie. La mise en place simultanée d'un trio d'organismes superviseurs du secteur financier au niveau européen et d'un organisme unique de même type dans chaque Etat membre de l'Union est acquise. Les banques européennes, grandes ou petites, seront donc sous haute surveillance et devront éviter de spéculer à tout va.

Bonus encadrés

Les Etats membres et le Parlement européen ont d'ailleurs décidé d'un commun accord que traders et banquiers ne recevront à partir de 2011 que 60% de leur rémunération variable (bonus) immédiatement, et

que le solde ne leur serait versé qu'après une période d'au moins trois ans. Un bon moyen pour les inciter à prendre en compte les risques à long terme. Les premiers « tests de résistance » à une nouvelle crise éventuelle ont par ailleurs déjà été réalisés en 2009 et en 2010 dans une quarantaine de banques européennes, et leurs résultats seront publiés pour la première fois le 23 juillet. Enfin, l'obligation pour les banques de renforcer leurs fonds propres devrait être adoptée avant 2011, comme le propose la Commission et comme s'y engage le gouvernement belge qui vient d'entamer son mandat de six mois à la présidence tournante de l'Union européenne. Le caractère répressif de l'agenda Barnier est, quant à lui, moins as-



Michel Barnier, commissaire au Marché intérieur et aux Services financiers, à Bruxelles. Optimiste malgré un G20 mitigé, il entend aller au bout de son plan.

suré. Il est vrai qu'il est assez musclé. Si une banque devait se trouver trop fragilisée par la conjoncture financière, elle pourrait être frappée d'interdiction de certaines activités et de distribution de dividendes, ainsi que d'une obligation de capitalisation supplémentaire. Elle pourrait également se voir contrainte d'effectuer des transferts de passifs, voire être affectée du statut dégradant de *bad bank*.

La taxe bancaire adoptée assure en principe le financement de ces mesures à l'évidence coûteuses et elle évite, surtout, de demander une fois encore aux contribuables de passer à la caisse. Les dirigeants des Etats membres, souvent hésitants, donneront-ils pour autant leur aval à la totalité de cet arsenal agressif? « Ils sont conscients de l'urgence », assure Barnier, imperturbable.

Didier Pavy (à Bruxelles)

Le stress test bancaire AlphaValue-Challenges rebat les cartes

BANQUE	PART DES RESSOURCES STABLES*	RATIO TIER ONE	TOTAL DU BILAN (en euros)
1. LLOYDS BANKING GROUP	85,4%	8,5%	1230 milliards
2. INTESA SANPAOLO	82,0%	8,4%	625 milliards
3. SANTANDER	78,1%	9,9%	1111 milliards
4. UBS	77,3%	15,4%	977 milliards
5. CRÉDIT AGRICOLE	74,2%	9,0%	1557 milliards
6. HSBC	72,1%	10,8%	1913 milliards
7. UNICREDIT	71,8%	8,6%	929 milliards
8. ROYAL BANK OF SCOTLAND	70,8%	14,4%	1823 milliards
9. DEXIA	70,3%	12,3%	578 milliards
10. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	67,6%	10,7%	1024 milliards
11. DEUTSCHE BANK	62,4%	12,7%	1 501 milliards
12. BNP PARIBAS	60,6%	10,1%	2058 milliards
13. COMMERZBANK	57,4%	10,5%	844 milliards
14. BARCLAYS	55,8%	13,0%	1651 milliards
15. CREDIT SUISSE	53,7%	16,3%	751 milliards

En Europe, le secteur bancaire est-il en bonne santé? Alors que les banques européennes vont être soumises à la publication de stress tests, Challenges a scruté avec AlphaValue, bureau d'analyse financière européen indépendant, les composantes du bilan des grands établissements de crédit. « Le véritable enjeu aujourd'hui, ce n'est pas le ratio de solvabilité mais les futurs ratios de ressources stables et de liquidités », dit David Grinsztajn, analyste à AlphaValue. La crise a montré que les banques meurent par manque de liquidités, et non par

insuffisance de fonds propres. AlphaValue a donc calculé pour Challenges un ratio de ressources stables – les fonds non remboursables à court ou moyen terme, rapportés au bilan – pour chaque établissement (voir tableau). Plus il est faible, plus la banque doit se financer sur le marché, ce qui la fragilise. Ce même si elle affiche un bon ratio Tier One, qui mesure la solvabilité des banques au regard de leurs fonds propres. Dans la future réglementation de Bâle III, un ratio de ressources stables sera imposé aux banques. Ce qui fait

tiquer certaines d'entre elles, notamment BNP Paribas. On comprend pourquoi : avec un ratio de 61%, la banque de la rue d'Antin figure parmi les plus « fragiles ». Ses métiers de banque de financement et d'investissement représentent en effet une part importante de son activité, que ses dépôts ne suffisent pas à financer. A l'inverse, le Crédit agricole, qui dispose du premier réseau en France, est en bien meilleure position. Quant à la Société générale, elle est dans la moyenne. L'une des surprises vient de la bonne position d'UBS,

en quasi-faillite il y a dix-huit mois. « La banque a amélioré de façon drastique son ratio de 61% en 2007 à 77% en 2009 », rappelle Christophe Nijdam, analyste à AlphaValue. Pour cela, elle a fait fondre de plus de moitié, soit 400 milliards d'euros, son portefeuille de trading sans que cela affecte ses crédits à l'économie. « Certaines banques pourraient s'en inspirer et mettre en veilleuse le chantage au financement de l'économie réelle qu'elles opposent aux futures normes de Bâle III », conclut l'analyste. I. I.

* Fonds propres + dépôts + provisions techniques d'assurance + dettes hybrides + dettes représentées par un titre, rapportés au total du bilan ajusté des instruments dérivés déjà pris en compte pour le calcul du Tier One. Chiffres au 31 décembre 2009.

SOURCE : ALPHAVALE

PAS DE TEMPS À PERDRE ?



3665

Aucune sonnerie
Juste la messagerie

Accédez au répondeur de votre correspondant sans faire sonner son téléphone portable.

Idéal pour annuler ou reporter vos RDV !

Appelez vite le 3665